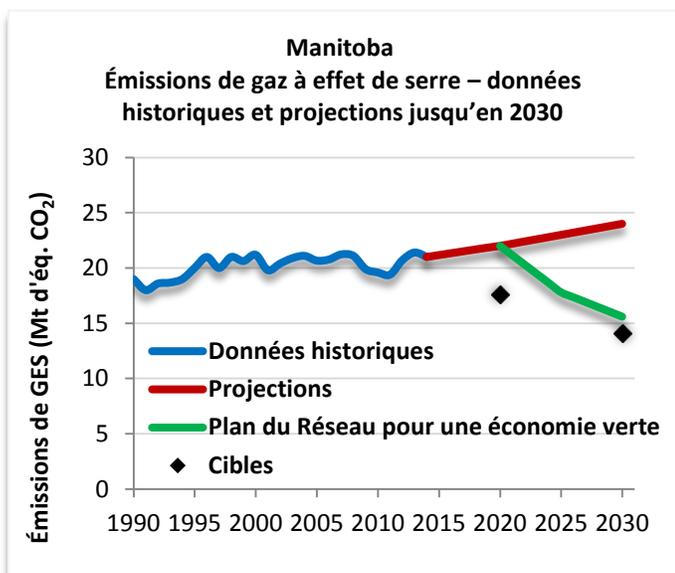


Un million d'emplois verts pour le Canada : 52 690 emplois verts au Manitoba

La plate-forme du Réseau pour une économie verte : Feuille de route pour la création de 52 690 emplois au Manitoba



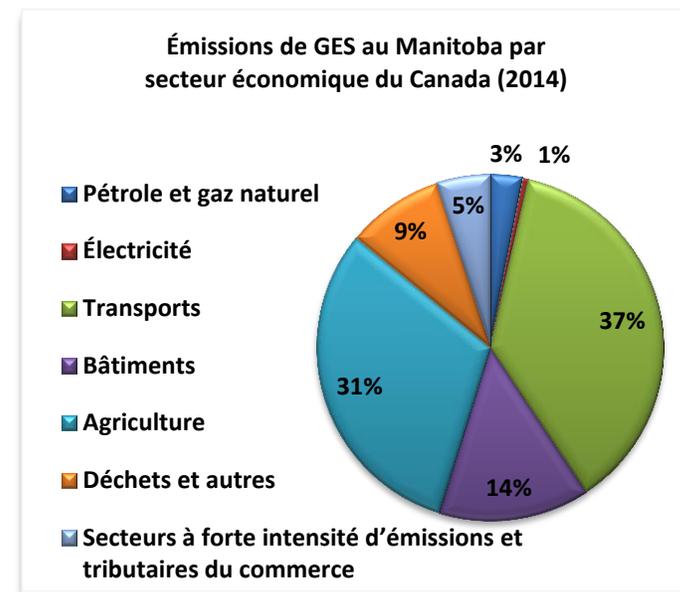
Le Réseau pour une économie verte a calculé que le Manitoba a le potentiel de créer un nombre d'emplois équivalant à plus de 50 000 années-personnes sur cinq ans grâce à des investissements publics de 3,86 milliards de dollars dans l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, les énergies renouvelables, ainsi que le transport en commun. En outre, des investissements publics ciblés dans ces trois secteurs prioritaires réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la province dans une proportion pouvant atteindre 6,4 mégatonnes (Mt) par année. Cette diminution permettra au Manitoba de devenir une économie sobre en carbone et l'aidera dans une grande mesure à atteindre les cibles de réduction des émissions de GES fixées pour 2020 et 2030, tout en créant des emplois et en renforçant les collectivités.

Émissions de GES

- Le Manitoba a émis 21,5 Mt de GES en 2014, ce qui représente 2,9 % des émissions du pays;
- Au Manitoba, les émissions annuelles de GES ont augmenté de 15 % depuis 1990;
- Le *Manitoba's Climate Change and Green Economy Action Plan* présente, pour les prochaines décennies, les cibles ambitieuses suivantes en matière de réduction des émissions de GES :
 - En 2020, avoir réduit les émissions de GES du tiers par rapport au niveau de 2005;
 - En 2050, avoir réduit les émissions de GES de moitié par rapport au niveau de 2005;
 - Être neutre en carbone en 2080.

Chômage

En 2016, le Manitoba a compté 41 400 sans-emploi en moyenne et un taux de chômage moyen de 6,1 %, l'un des plus bas au pays. Cependant, il s'agit du **taux de chômage annuel moyen le plus élevé de la province depuis 1997.**



Sommaire des calculs pour le Manitoba

	Milliards de dollars investis sur 5 ans	Nombre d'années-personnes supplémentaires	Réduction des émissions de GES (Mt d'éq. CO ₂)
Énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique)	0,992	12 274	1,9 - 3,3
Efficacité énergétique (rénovation des bâtiments)	2,1	30 660	1,6 - 2,2
Transport en commun (amélioration et expansion)	0,77	9 756	0,7 - 0,9
TOTAL - 5 ans	3,86	52 690	4,2 - 6,4

Un million d'emplois verts pour le Canada : 52 690 emplois verts au Manitoba

Efficacité énergétique et conservation de l'énergie

Des investissements publics ciblés de 2,1 milliards de dollars sur cinq ans dans l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, accompagnés de politiques complémentaires de développement de la main-d'œuvre, entraîneront la création de 30 660 années-personnes et une réduction des émissions de GES pouvant atteindre 2,2 Mt par année.

- Près de 15 % des émissions de GES de la province sont attribuables au chauffage et à la climatisation des bâtiments;
- Le Manitoba possède le plus vieux parc de logements du Canada, plus de 16 % des habitations ayant été construites avant 1946;
- Le Manitoba est l'une des provinces où la consommation d'énergie par mètre carré est la plus forte au Canada;
- Plus de 79 % des logements de la province nécessitent encore des travaux de rénovation visant à en améliorer l'efficacité énergétique.

Investir dans la rénovation des habitations et des autres bâtiments permettra d'économiser une grande quantité d'énergie, de réduire les émissions de GES et la pauvreté énergétique, et de créer des occasions d'apprentissage et des emplois.

Types d'emplois liés à l'efficacité énergétique et à la conservation de l'énergie

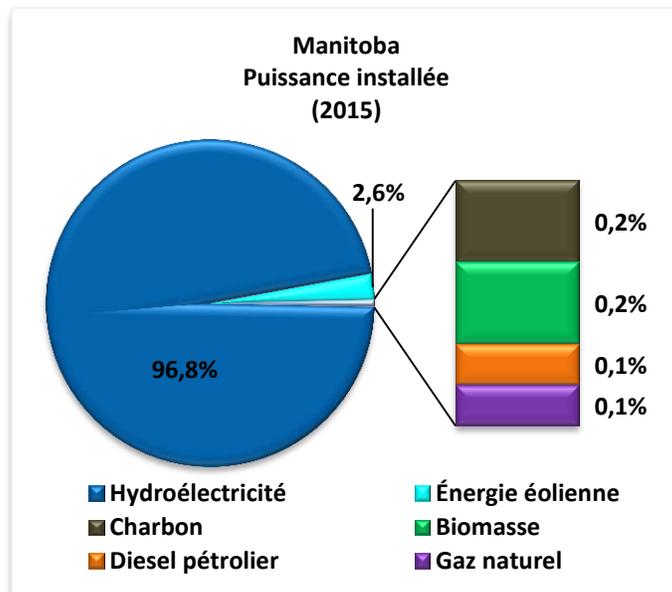
- | | | |
|---|---|--|
| • Architecte | • Travailleur, construction | • Travailleur, soutien administratif |
| • Chaudiériste | • Travailleur, services éducatifs et de santé | • Tuyauteur |
| • Charpentier/menuisier | • Ingénieur électricien | • Plombier |
| • Ingénieur civil de structures | • Électricien | • Couvreur |
| • Travailleur, services sociaux et communautaires | • Vérificateur de l'efficacité énergétique | • Travailleur, secteur des services |
| • Opérateur, engins de chantier | • Installateur, CVC | • Installateur/technicien, intempérisation |
| | • Technicien, CVC | |
| | • Travailleur, sidérurgie | |

Énergies renouvelables

Des investissements publics de 992 millions de dollars dans les énergies renouvelables, y compris dans la modernisation des infrastructures électriques (comme les réseaux intelligents, les micro-réseaux, et les systèmes de stockage d'énergie de petite ou de grande envergure), créeraient un nombre d'emplois équivalant à 12 274 années-personnes sur cinq ans. En outre, ces investissements se traduiraient par une réduction des émissions de GES pouvant atteindre 3,3 Mt par année.

Le Manitoba est déjà un chef de file dans le secteur des énergies renouvelables, plus de 99 % de sa puissance installée provenant de ces formes d'énergies. Il arrive au

premier rang au pays pour ce qui est des thermopompes géothermiques, et il a fait des investissements dans l'énergie éolienne. De plus, le Manitoba possède un énorme potentiel d'exploitation de sources d'énergies renouvelables additionnelles, qui lui permettra d'exporter davantage d'énergie.



Au Manitoba, il existe aussi des possibilités d'intégration des énergies renouvelables en agriculture, secteur d'où proviennent 31 % des émissions de GES annuelles de la province. Les technologies reposant sur les énergies renouvelables (éoliennes, solaires, biomasse, biogaz) peuvent offrir un revenu supplémentaire aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers ruraux, réduire les émissions de GES et créer des emplois.

La transition vers une économie axée sur les énergies renouvelables exige une électrification accrue et doit être équitable : elle doit respecter les droits des peuples autochtones, revitaliser les collectivités et protéger les travailleurs des secteurs à forte intensité carbonique pour qu'ils soient en mesure de soutenir leur famille.

Types d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables

- | | | |
|---|--------------------------------------|-------------------------------------|
| • Chaudiériste | • Opérateur d'excavatrice | • Tuyauteur |
| • Travailleur, services sociaux et communautaires | • Opérateur, matériel lourd | • Plombier |
| • Travailleur, construction | • Travailleur, sidérurgie | • Travailleur, secteur des services |
| • Opérateur, équipement de forage | • Arpenteur | • Scientifique |
| • Travailleur, services éducatifs et de santé | • Machiniste | • Tôlier |
| • Électricien | • Mécanicien | • Soudeur |
| • Ingénieur | • Travailleur, soutien administratif | |

Un million d'emplois verts pour le Canada : 52 690 emplois verts au Manitoba

Transport en commun

Au Manitoba, des investissements publics de 770 millions de dollars dans le transport en commun (y compris dans la gestion de la demande en transport) susciteront la création de 9 756 années-personnes sur cinq ans. En outre, des investissements publics ciblés dans ce secteur réduiront les émissions de GES de 0,9 Mt, voire davantage au fil du temps.

- En 2014, le secteur des transports était responsable de presque 40 % des émissions de GES du Manitoba;
- Plus de la moitié de ces émissions provenaient du transport de passagers, y compris des véhicules personnels;
- Les infrastructures de transport en commun de Winnipeg étant saturées, il faut y consacrer de nouveaux investissements publics;
- Selon une étude commandée par le gouvernement fédéral, la réponse aux nouveaux besoins de déplacement coûterait 50 % de plus si elle était fondée sur l'automobile plutôt que sur le transport en commun.

Les investissements ciblés dans le transport en commun permettront d'offrir des services plus complets et plus accessibles et de rendre les tarifs plus abordables pour les familles à faible revenu. La mise en œuvre des mesures prioritaires dans le cadre d'une stratégie de transport en commun permettra de s'assurer que les collectivités et les personnes mal servies (y compris les femmes, les personnes de couleur, les jeunes, les étudiants, les Autochtones et les personnes ayant une limitation fonctionnelle) bénéficieront d'un meilleur accès aux possibilités de loisir et d'emploi découlant de la création de services ou de l'expansion des services existants dans le secteur du transport en commun.

Le plan pour le Manitoba établit les bases de la lutte contre les changements climatiques tout en créant des emplois. Il fournit une stratégie destinée à mettre fin à la pauvreté et à l'inégalité. Les propositions qui y sont décrites vont non seulement venir en aide aux travailleurs déplacés provenant des industries polluantes, mais aussi créer des occasions pour les travailleurs des industries affectées par les incidences des changements climatiques, les sans-emploi, les travailleurs à faible revenu, les Autochtones, les communautés racialisées, les femmes, les jeunes, les membres du groupe des LGBTI et les personnes ayant une limitation fonctionnelle. Agissons dès maintenant pour concrétiser ce plan, pour renforcer les villes et y améliorer la qualité de vie, et pour procurer aux enfants l'avenir qu'ils méritent.

Pour obtenir des références et un complément d'information, consulter le site <http://greeneconomy.net.ca/fr/>.

Types d'emplois dans le secteur du transport en commun

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| • Technicien de l'automobile | • Travailleur, construction | • Ouvrier métallurgiste |
| • Chauffeur, autobus et autres véhicules de transport en commun | • Travailleur, services éducatifs et de santé | • Travailleur, soutien administratif |
| • Ingénieur civil | • Électricien | • Travailleur, secteur des services |
| • Travailleur, services sociaux et communautaires | • Ingénieur industriel | • Planificateur en transports |
| • Opérateur, engins de chantier | • Machiniste | • Urbaniste |
| | • Mécanicien | • Soudeur |
| | • Ingénieur en mécanique | |